Avis

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 20

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tout particulièrement le monde ouvrier. Dans sa dernière leçon, par exemple, il a abordé l'étude des grandes corporations qui ont fait, au moyen-âge, la prospérité de la capitale de notre canton. Inutile d'ajouter que le jeune auditoire suit, avec un intérêt de plus en plus grand, cet enseignement que M. l'abbé Bondallaz excelle d'ailleurs à rendre attrayant.

Institut normal. — Jeudi, 13 décembre, il y avait distribution des récompenses à l'Institut normal catholique de la villa Carmel. Pareille cérémonie, en plein mois de décembre, c'est chose inouïe en pays de Fribourg, où les distributions de prix ne semblent pouvoir se faire qu'à l'époque des chaleurs caniculaires. A l'Institut normal de Fribourg, le système des récompenses envisage le travail de plusieurs années d'études et tend à soutenir beaucoup plus l'effort personnel de l'élève que l'esprit d'émulation. C'est ce que Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, a bien fait ressortir dans son élégante allocution de circonstance. Cette manière d'encourager les élèves plait à Mgr Jaquet, parce qu'elle imite la règle que Dieu a choisie pour récompenser les élus dans le ciel.

A l'ouverture de la séance, Mlle Laval, directrice de l'Institut normal de Paris, a lu, sur le travail des cours, un rapport souvent applaudi, qui contenait des considérations très judicieuses sur l'œuvre de l'éducation.

Suisse romande. — Le Conseil fédéral a alloué une subvention de trois mille francs à la Société pédagogique de la Suisse romande pour le congrès des instituteurs, qui aura lieu à Genève, du 14 au 16 juillet. — Voilà de l'argent bien placé. La générosité du Conseil fédéral va engager d'autres sociétés pédagogiques suisses à tendre la main dans les mêmes circonstances.

AVIS

La Direction de l'Instruction publique publie dans la *Feuille officielle* l'état des indemnités dues au corps enseignant pour les écoles de répétition tenues en 1905-1906.

Elle fait connaître que le texte d'étude *La Fontaine : Fables choisies*, l'un des auteurs signalés par la Commission des études pour les examens en obtention du brevet primaire et ceux de renouvellement du dit brevet de l'année 1907, a été restreint aux Livres Vme et VIme.